

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR DENIS SASSOU-N'GUESSO,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO,**

**A L'OCCASION DE LA SESSION SPECIALE ONU-REDD,
EN MARGE DE LA 64^{ème} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

New-York, le 23 septembre 2009

A vérifier à l'audition

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernements,
Monsieur Ban KI-MOON, Secrétaire Général des Nations Unies,
Madame Wangari Mutha MAATHAI, Prix Nobel de la Paix et Ambassadeur
Itinérant des Forêts du Bassin du Congo,
Monsieur le Premier Ministre Paul MARTIN, co-Président du Fonds pour les
Forêts du Bassin du Congo,
Distingués invités,
Chers amis,**

Sur 53 pays africains, 34 sont concernés au plus haut niveau par la déforestation, qui s'exprime par une perte annuelle de 40.000 km² de forêts. A ce rythme, en l'absence d'incitations positives prenant en compte des besoins des populations riveraines et sans accompagnement des efforts des pays forestiers en développement pour la conservation et la gestion durable des forêts, celles-ci s'exposeront à terme à une exploitation anarchique accélérée et à une disparition irréversible .

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Après avoir signé la Déclaration de Yaoundé en 1999, les pays d'Afrique Centrale ont mis en place des politiques harmonisées et coordonnées par la Commission des Forêts (COMIFAC), traduisant ainsi leur volonté commune de préserver leur biodiversité. Une coalition mondiale, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), s'est formée autour cette initiative lancée le 4 septembre 2002 à Johannesburg, par les Etats-Unis et le Congo.

Depuis lors, 12 millions d'hectares de forêts ont été aménagés et 4 millions d'hectares certifiés, assurant ainsi au Bassin du Congo une reconnaissance internationale de la qualité de la gestion d'une partie de plus en plus grande de sa forêt. Mon pays assure, à lui seul, plus de la moitié de ces superficies. Cette tendance va s'accélérer dans les années à venir.

D'autres progrès significatifs ont été accomplis dans la gestion de la faune et de la flore en Afrique Centrale, dont le classement d'environ 11% des territoires du Bassin du Congo en aires protégées. Tous ces efforts ont concouru à la réduction des émissions des gaz à effet de serre et à l'atténuation du climat avant même que la communauté internationale n'ait tiré sur la sonnette d'alarme.

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous saluons votre initiative qui consolide le consensus actuel sur le REDD, conformément à la décision 2/CP.13 de la Conférence des Parties de Bali.

En associant conservation, gestion durable des forêts et augmentation des stocks de carbone forestier à la déforestation et à la dégradation, nous aboutissons au REDD+, qui se résume en une formule gagnante pour le climat, en une réponse efficace et la moins onéreuse pour l'atténuation et en une partie de la solution pour l'adaptation.

Toutefois, s'agissant de la mise en œuvre du mécanisme REDD, les trois phases suivantes mériteront d'être soutenues et suivies :

Premièrement : préparation et renforcement des capacités dans les pays ;

Deuxièmement : application des mesures et des politiques ;

Troisièmement : opérationnalisation du ou des mécanismes financiers.

Nous félicitons la Banque Mondiale et les Nations Unies pour leur soutien au REDD et encourageons le Secrétaire Général à inclure l'ensemble du Bassin du Congo dans l'initiative ONU – REDD.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

En incorporant le REDD+ dans son dispositif, le nouvel accord sur le climat devra prévoir des mécanismes financiers incitatifs et souples, garantissant des sources suffisantes, prévisibles et pérennes pour appuyer les politiques de réduction de la pauvreté, conserver la biodiversité et sécuriser les services environnementaux.

Cependant, en attendant l'approfondissement et l'aboutissement des questions méthodologiques liées à diverses démarches générales et mesures d'incitation positive en faveur des pays en développement, un mécanisme financier intérimaire devra être mis en place à Copenhague, notamment pour soutenir les deux premières phases du REDD et les efforts en cours dans ces pays.

A cet égard, l'initiative des gouvernements britannique et norvégien est encourageante et digne d'éloges. Ils ont lancé, l'année dernière, le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo et y ont injecté chacun, pour son démarrage, 100 millions de livres sterling, déposés à la Banque Africaine de Développement. C'est l'occasion de saluer et de remercier les Premiers Ministres Gordon Brown et Jens Stotenberg pour leur implication personnelle dans cette action. Nous souhaitons que cette initiative se développe et soit suivie par d'autres partenaires des forêts du bassin du Congo. Nous saluons également le concours du Prix Nobel Wangari Maathai et du Premier Ministre Paul Martin, qui administrent collégalement ce fonds.

Les besoins à couvrir pour la préservation du deuxième poumon écologique du monde restent encore énormes et de loin dépassent, hélas, les moyens de nos Etats !

Mettre en œuvre le REDD+ pour préserver les forêts tropicales et lutter contre le changement climatique est une question d'engagement et de volonté politiques. C'est plus que jamais le moment d'agir, d'agir vite, après il serait trop tard pour tous.

Je vous remercie.